• Retour sur l'inauguration de Clicnat

Par Nicolas Damiens
Analyste programmeur SIG

Ouvert depuis le 27 septembre, Clicnat a été inauguré en présence de François Veillerette Vice-Président du Conseil Régional de Picardie et de Philippe Caron Directeur de la DREAL Picardie. Après une introduction de Patrick Thierry, Président de Picardie Nature, les représentants du Conseil Régional et de la DREAL ont pu couper le ruban virtuel en cliquant sur un lien devant une quarantaine de personnes.

Parmi cette assistance, on pouvait compter nombre de représentants et d'acteurs de la région. Nombreux aussi nous ont fait savoir qu'ils auraient aimé participer à cette inauguration.

Aujourd'hui, le public porte un intérêt certain à la connaissance de la faune sauvage en Picardie. Clicnat répond à ce besoin : 300 visiteurs en accès libre par semaine et 70 nouveaux comptes observateurs ouverts en moins de quinze jours. A chaque fois que la presse régionale (TV, journaux) se fait l'écho du site, on constate un pic de fréquentation.

De nouveaux observateurs nous ont apportés des données de qualité sur des espèces sensibles. Ils ont joint un commentaire et une photographie à leur observation qui accréditent celles-ci.

Quelques uns de ces nouveaux participants ont aussi proposé de nouvelles photos sur les fiches d'espèces. Nous sommes passés de 380 à 450 fiches avec une photographie depuis le 27 septembre ce qui porte à plus de 700 le nombre de photos mises en ligne. On compte également une vingtaine de cartes atlas supplémentaires depuis le début du mois, 930 fiches espèces disposent maintenant d'une carte.

Le développement de la base continue. Grâce à la finition d'une nouvelle interface de saisie, vous pourrez bientôt renseigner les observations effectuées aux abords de votre mangeoire. Le «mode carnet», quant à lui, devrait permettre une saisie plus rapide des observations pour un public naturaliste.

Vous n'étiez pas disponible le jour de l'inauguration ?
Clicnat sera présenté dans toute la région.
Retenez la date près de chez vous !

Mercredi 9 novembre à 18h
à Saint Quentin

Mercredi 16 novembre à 20h
à Compiègne

Samedi 26 novembre à 16h30
au Cajou 2.0 à Amiens

Samedi 10 décembre à 16h
à Géodomia à Merlieux et Fouquerolles

• Un busard saint Martin plombé !

Par Stéphane SOYEZ - Responsable du Centre de sauvegarde

Le 28 septembre dernier soit quelques jours à peine après l'ouverture de la chasse, une femelle de Busard St Martin (Circus cyaneus) a été déposée anonymement au cabinet vétérinaire de Friville-Escarbotin (80). Cette espèce, rappelons le, est comme l'ensemble des rapaces une espèce protégée. Elle présentait une fracture ouverte du métacarpe gauche (l'équivalent chez les oiseaux de notre main. C'est sur cet os que sont implantées les rémiges primaires sur lesquelles l'oiseau s'appuie pour voler). Cet oiseau a été transféré au centre par une bénévole du réseau de convoyage pour tenter de le sauver.

Lors de l'examen complémentaire une seconde fracture ouverte a été découverte au niveau du tarse gauche (chez les oiseaux, partie de la patte souvent dégarnie de plumes juste avant les orteils). Le pied en aval de la fracture était froid, l'os en partie nécrosé ,donc perdu. Au niveau du poignet, une forte odeur de pourriture émanait de la plaie déjà grouillante d'asticots. Les nombreuses esquilles osseuses visibles ne laissaient aucun espoir de «réparation» quelque soit le traitement entrepris. N'ayant plus aucune chance de retour en nature et pour éviter d' inutiles souffrances, le vétérinaire du centre a procédé à l' euthanasie de cet oiseau.

L'examen post mortem de l'animal complété par une radiographie a mis en évidence la présence de 3 plombs de chasse, dans le prolongement des foyers de fractures, au niveau du thorax et de l'abdomen.

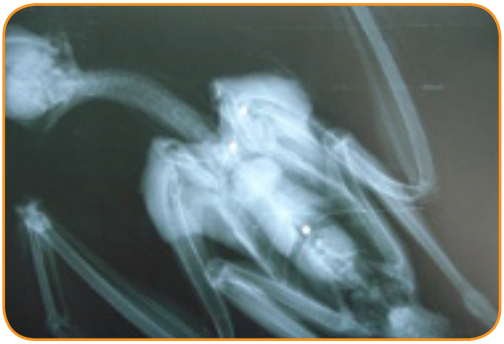

Picardie Nature a écrit au président de la fédération des chasseurs de la Somme pour lui demander de rappeler à ses adhérents, dans leur revue ou sur leur site, que les rapaces sont des espèces légalement protégées dont l'utilité dans l'équilibre de la nature n'est plus à démontrer.

• Bilan de la surveillance estivale des phoques

Par Laëtitia Dupuis
Chargée de mission Phoques

Toute l'année, les phoques qui fréquentent la baie de Somme remontent sur les bancs de sable émergés par la marée pour se reposer. L'été est une période importante pour les Phoques veaux-marins : ils mettent bas et allaitent leur petit, ils muent, ils stockent de la graisse pour l'hiver et ils s'accouplent.
L'été est aussi la période de l'année durant laquelle l'estuaire picard est le plus fréquenté : promeneurs, cavaliers, bateaux de plaisance,